



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION DE L'EAU POUR LE SAHEL « EPS »
DU 15 NOVEMBRE 2019**

Procès-verbal

1 Quorum et ordre du jour :

Il est relevé à l'émergence des adhérents : 15 présents et 13 pouvoirs donnés, soit 28 adhérents au total sur les 60 adhérents (66 donateurs) de l'association (environ 46% des adhérents).

Les statuts de l'association, modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 18 septembre 2012, mentionnent dans son article 9 que l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) ne nécessite pas de quorum.

En conséquence, l'AGE démarre à 18h30 et peut valablement délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- La parole à Eau Vive (EV), notre partenaire ONG
- Rapport d'activité et perspectives
- Rapport financier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Vote des résolutions (convention tripartite EPS-EVI*-EVS**)

**Eau Vive Internationale ** Eau Vive Sénégal*

2 Introduction :

En propos introductif Lucien KEMKENG, Président de l'association, remercie les participants de leur présence pour cette 27^{me} Assemblée Générale.

Il salue particulièrement la présence de :

- Dominique Tresse, Présidente EVI et Membre Honoraire EPS en qualité d'ancienne Présidente de notre association,
- Kokou Semanou, Chargé des projets EV (basé à Ouagadougou)
- Mâme Tacko, Responsable de l'animation à EVS
- Morgane Anziani-Vente, Chargée de partenariats EV.

Lucien KEMKENG Passe la parole à nos invités Eau Vive (www.eau-vive.org).



3 Eau Vive :

Morgane Anziani-Vente présente le programme Sahel Vert et le bilan de Sahel Vert 5 en cours d'achèvement (2020).

Dominique Tresse présente l'évolution du groupe Eau Vive avec la disparition d'EV et la création d'EVI et des EV nationales.

Kokou Semanou rappelle les difficultés locales rencontrées dans le contexte actuel en Afrique sub-saharienne.

Mâme Tacko expose l'organisation et les projets en cours d'EVS.

(cf. le détail de ces interventions au rapport de présentation à l'AG en annexe).

4 Rapport d'activité et perspectives :

Lucien Kemkeng explique une activité exceptionnellement ralentie avec l'absence de mission à l'étranger pour cette année 2019, compte tenu des attentes quant à la nouvelle organisation de notre partenaire ONG et au nouveau contexte du mécénat du groupe Crédit Agricole.

Notre activité s'est donc essentiellement portée sur des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour maintenir la notoriété d'EPS dans le groupe Crédit Agricole.

(cf. détail de ces actions au rapport de présentation à l'AG en annexe).

Le rapport moral est approuvé à mains levées à l'unanimité.

5 Rapport financier :

Le rapport est commenté par Pascale DEROBERT et Marc BOUILLON, respectivement Trésorière et Trésorier Adjoint *(cf. rapport de présentation à l'AG en annexe).*

Le rapport financier est approuvé à mains levées à l'unanimité.

6 Renouvellement du conseil d'administration :

Le conseil d'administration élu pour 3 ans est constitué de 22 administrateurs sur 25 postes statutaires. 5 mandats arrivent à échéance.

A l'exception de Chantal Guay Grosmann qui n'a pas souhaité renouveler son mandat, ils sont tous renouvelés à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Monique Chauveau et Alexandre Xavier sont démissionnaires.

Nous remercions tous les administrateurs, notamment Monique Chauveau pour son implication dans notre association.

7 Vote des résolutions :

Compte tenu de la disparition d'EV, EPS propose d'orienter son soutien financier dans un premier temps avec Eau Vive Sénégal, sur la base d'une convention tripartite « EPS-EVI-EVS ». Etablie pour un an, renouvelable, elle portera sous formes d'annexes le détail des projets validés pour financement. Si cette organisation donne satisfaction, elle pourra donner lieu à l'établissement d'une autre convention de même nature avec Eau Vive Togo, le Sénégal et le Togo étant les deux pays encore présents au programme Sahel Vert V.

Le principe d'une telle convention (à valider par un conseil juridique) est approuvé à mains levées à l'unanimité.

Un Conseil d'Administration se tiendra le jeudi 12 décembre 2019 à 18h30, dans les locaux d'AMUNDI au 91 Boulevard PASTEUR 75015 PARIS. Un accès en conférence téléphonique sera également proposé. Ce conseil renouvellera comme c'est l'usage, le Bureau de l'association. La liste du nouveau Conseil d'Administration sera annexée au présent procès-verbal d'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale s'achève à 20h30 par le buffet offert traditionnellement par les administrateurs.

A Paris, le 24 novembre 2019.

Lucien Kemkeng
Président

Mireille Le Maître
Secrétaire